



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Alpes-Maritimes

PASCAL DUMAS PRÉSIDENT DU CONSEIL DE LA CPAM DES ALPES-MARITIMES



2022 - Une mandature particulière emplie de changements managériaux et d'événements hors du commun qui ont, à nouveau, permis de confirmer la réactivité de notre Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Alpes-Maritimes et de conforter le rôle incontournable de l'Assurance Maladie.

Au niveau de la gouvernance, trois événements :

- Février 2022, notre nouvelle Directrice, Nathalie Martin a pris ses fonctions.
- 6 mai 2022, le nouveau Conseil a été mis en place sans grand bouleversement dans son renouvellement. Ainsi les conseillers, comme dans la précédente mandature pourront défendre le paritarisme et au travers de leur participation et de leur investissement, conforter leurs missions et prérogatives afin d'être au plus près des assurés et des professionnels de santé.
- Novembre 2022, notre Directrice Comptable et Financière, Christine Jacquot, a fait valoir ses droits à la retraite, entraînant un intérim dans l'attente de son remplacement.

Au niveau des missions supplémentaires,

- la création de la Plateforme Task Force Indemnités Journalières, dispositif de solidarité afin de résorber le stock des dossiers IJ ;
- la mise en œuvre du Reste à Charge Zéro (RAC=0) pour l'auditif, le dentaire et l'optique ;

- l'accueil des réfugiés ukrainiens pour l'ouverture de droits santé en appui auprès des services de la Préfecture ;
- la fin programmée des plateformes de Contact Tracing ;
- le schéma d'accessibilité départemental avec la remise en place de la commission immobilière.

Tout au long de cette année 2022, le Conseil s'est investi dans son rôle d'orientation, de suivi et d'évaluation avec pour objectif d'améliorer la qualité des services rendus à l'utilisateur, en toute équité de traitement. Il s'est attaché à maintenir une politique d'Action Sanitaire et Sociale adaptée au plus près des assurés, plus particulièrement des publics les plus fragiles.

Par ailleurs, le Président et le 1er Vice-Président du Conseil ont contribué à un module de formation des futur(e)s cadres supérieurs de l'École Nationale Supérieure de Sécurité Sociale (EN3S) en matière de gouvernance.

En conclusion, le Conseil félicite les agents de la CPAM des Alpes-Maritimes pour leur engagement et leur capacité d'anticipation et d'adaptation dans leur mission de service public, essentielle à leurs yeux, et dans les missions qui se sont rajoutées en 2022.

PASCAL DUMAS
PRÉSIDENT DU CONSEIL DE LA
CPAM DES ALPES-MARITIMES